



MEMBRES

I. Pilier Syndical

Point Focal : SYNECAT

1. Syndicat des Enseignants du Congo (SYECO)
2. Syndicat des Enseignants des Ecoles Conventionnées Catholiques (SYNECAT)
3. Fédération Nationale des Enseignants du Congo (FENECCO)
4. Confédération Syndicale du Congo (CSC)

II. Pilier ONG & POINT FOCAL

Association COASCSE

5. Conseil National des ONGD (CNONG)
 6. Réseau National d'Éducation Civique au Congo (RECIC/N)
 6. Association des Parents d'Élèves et Étudiants du Congo (ANAPECO)
 7. Association des Parents d'Élèves des écoles catholiques (APEC)
 8. Coordination des Ecoles conventionnées catholiques (CN/ECCATH)
 9. Coordination des Ecoles Conventionnées Protestantes (CN/ECP)
 10. Coordination des Ecoles Conventionnées Kimbanguistes (CN/ECK)
 11. Coordination des Ecoles Conventionnées Islamiques (CN/ECL)
 12. Bureau d'Action Culturelle (BAC)
 13. Ligue de la Zone Afrique pour la défense des Droits des Enfants et des Élèves (LIZADEL)
 14. Confédération Nationale des Organisations pour la Protection des Enfants (CNOPE)
 16. Groupe d'Action des Citoyens pour la surveillance de la Transparence/Observatoire Citoyen de l'Action Publique (GAT/OCAP)
 17. Réseau des Organisations Communautaires Francophones d'Appui au Développement local (ROCFAD)
 18. Groupe d'Appui et d'Accompagnement pour un Développement Durable (GAAD)
- ONG PRO.CME**
19. Coalition Dette extérieure
 20. ACVPD

Lettre ouverte au Gouvernement de la RDC

Éducation et préparation du budget 2012 : Impliquer les citoyens, c'est s'assurer de la prise compte des besoins Sociaux de base.

A l'attention de :

- ❖ Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement
- ❖ Son Excellence Monsieur le Ministre de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel (EPSP)
- ❖ Son Excellence Monsieur le Ministre du Budget
- ❖ Son Excellence Monsieur le Ministre des Finances

Copie pour information à :

- ❖ Son Excellence Monsieur le Président de la République
- ❖ L'Honorable Président de l'Assemblée Nationale
- ❖ L'Honorable Président du Sénat
- ❖ L'Honorable Président de la Commission socioculturelle de l'Assemblée Nationale
- ❖ L'Honorable Président de la Commission socioculturelle du Sénat
- ❖ L'Honorable Président de la Commission économique-financière de l'Assemblée Nationale
- ❖ L'Honorable Président de la Commission économique-financière du Sénat

Kinshasa, le 20 septembre 2011

Budget 2012 : Crédits supplémentaires pour l'Enseignement primaire, une affaire de responsabilité de l'Etat.

A ce dernier trimestre de l'année 2011, nous, membres de la « Coalition Nationale de l'Education Pour Tous en République Démocratique du Congo « CONEPT/RDC » composée des Syndicats des enseignants, du Consortium des Organisations de la Société civile du Secteur de l'Education « COASCE », des Associations des parents et de défense des droits des enfants, du Consortium des Journalistes Spécialisés sur la question de l'Education souhaitons une année de sagesse à l'ensemble des membres du Gouvernement, qui établira l'engagement formel au peuple de la RD Congo de lui assurer l'universalité de l'Education de base.

Nous vous remercions d'avoir amorcé et déposé au Parlement le projet de loi portant organisation et fonctionnement de l'Enseignement national dont le processus d'adoption et de promulgation est en cours. Une fois promulguée, cette loi modifiera le cadre juridique en ce qu'elle accordera la gratuité de l'Enseignement aux enfants à l'âge de scolarité jusqu'en deuxième année secondaire, un gain pour l'enfant et un soulagement du fardeau des parents.

Nous, en tant qu'organisations responsables et crédibles de la société civile, sommes cependant inquiètes du fait de l'exclusion de la société civile de la phase de « perspectives » à celle de globalisation du budget national.

Les arbitrages ont été réalisés et les plafonds adressés aux Ministres et nous réalisons que le budget de l'Enseignement, pourtant une priorité politique, attire peu d'attention et d'intérêt du Gouvernement. Signalons que l'Enseignement primaire, secondaire et l'alphabétisation au regard des besoins que requiert l'effectivité de la gratuité, l'amélioration de la qualité, la rétention et l'équité nécessitent un investissement soutenu.

Que constatons – nous ?

a. progrès vers l'EPT

- ❖ La proclamation de la gratuité de l'école primaire par le Président de la République, bien qu'appliquée partiellement, a eu un effet positif sur le taux d'admission en première année et occasionne la pléthore des classes concernées par la mesure. Elle dévoile la nécessité de construction de nouvelles infrastructures, d'augmenter les effectifs et d'assurer la formation initiale et continue du personnel enseignant, de le motiver et de rendre disponible le matériel didactique pour sauvegarder la qualité ;
- ❖ L'équité dans la scolarisation reste à tous les niveaux un défi majeur pour le système éducatif congolais d'autant plus que le défi prioritaire reste celui d'atteindre les enfants actuellement exclus du système. Ils sont estimés à 5 millions soit 1/7 des enfants non scolarisés de l'Afrique subsaharienne selon les chiffres du rapport EPT 2009 (35 millions)

Ces informations donnent une idée du niveau exceptionnel d'efforts à accomplir par la RDC pour atteindre l'objectif de scolarisation universelle dont l'échéance internationale est fixée à 2015 et rencontrer ainsi les besoins sociaux de base dans le secteur de l'éducation. Il convient donc de sauvegarder cet élan, d'accroître les moyens. Les allocations budgétaires projetées pour 2012, sont loin des attentes pour espérer obtenir le résultat escompté.

b. Gestion du budget et des dépenses de l'éducation : questions de transparence

- ❖ Limitée à 7,2% des dépenses publiques en 2010, la part du budget de l'Etat allouée à l'éducation est passée à 10,6% en 2011 dont 5,2% à l'Enseignement primaire secondaire et professionnel. On est encore loin de la satisfaction des besoins dans ce domaine ;
- ❖ Cette augmentation du budget de l'éducation n'a cependant pas été suivie par un renforcement de la transparence dans la gestion des ressources de l'éducation. les ménages continuent à être la principale source de financement de l'éducation de la 4^{ème} à la 6^{ème} année primaire avec comme corollaire la baisse du niveau de scolarisation car de nombreux enfants ne peuvent accéder à l'éducation à cause des frais scolaires ;
- ❖ En dehors du document qui reprend le budget global, les ministères de l'Education ne publient pas individuellement un document spécifique dans lequel le budget du secteur serait repris dans ses détails et préciserait l'exécution des options fondamentales du ministère, les sources de financement etc. Pour les ministères de l'éducation, un tel document permettrait de voir si le budget est élaboré en fonction des objectifs de l'Education Pour Tous et s'il est par exemple en adéquation avec le plan stratégique ;
- ❖ Les documents relatifs au budget de l'éducation ne sont pas accessibles et il n'est pas possible d'évaluer la mesure dans laquelle les responsables de l'exécution du budget respectent les prévisions contenues dans la planification du secteur.

Que demandons-nous ?

Nous, membres de la Coalition Nationale de l'Education Pour Tous et autres membres de la société civile, souhaitons que le Gouvernement atteste qu'il se soucie de l'éducation et de la protection de nos enfants, des pauvres et vulnérables. **Vous pouvez le montrer en proposant, pour l'année 2012, un budget qui double les prévisions de l'éducation par rapport à son niveau de l'année 2011 soit 20% des dépenses publiques dont la moitié à l'école primaire dans l'espoir de réduire la fracture sociale et de s'engager résolument vers le droit au développement consacré par les nations unies et l'Union africaine.** Ce niveau de mobilisation des ressources est conforme au Plan d'Action National de l'EPT élaboré en 2005 qui prévoyait d'atteindre 20% en 2010 et 25% en 2015 des dépenses publiques courantes d'éducation sur les dépenses courantes totales. Ceci permettrait de :

a. Soutenir les progrès vers l'Education Pour Tous

- ❖ Protéger la qualité de l'enseignement à l'école primaire et continuer le processus de la gratuité sans créer beaucoup d'effets pervers constatés y compris les infrastructures, les manuels et programmes scolaires

- ❖ Assurer la formation initiale et continue et mécaniser les nouvelles unités pour améliorer le taux d'encadrement des élèves au primaire
- ❖ Réduire le nombre d'enfants exclus du système éducatif par leur scolarisation (promouvoir l'équité et réduire les disparités).

Ce train des mesures doivent reposer sur un gage : Transparence dans l'élaboration et suivi du budget des dépenses

Afin de garantir la bonne utilisation des ressources de l'éducation, il convient de :

- ❖ Rendre transparente l'élaboration et la gestion du budget et dépenses de l'éducation. Pour ce faire, les ministères en charge de l'éducation et celui du budget devraient publier le budget détaillé de l'éducation à la fois en ligne et sous forme de papier
- ❖ Prendre l'engagement de publier le rapport d'exécution du budget alloué à l'éducation au terme de l'exercice budgétaire
- ❖ Rendre la procédure d'attribution des marchés la plus transparente, publique et rigoureuse possible.
- ❖ Consulter et faire participer la société civile à la finalisation du budget 2012, une manière d'assurer la redevabilité du gouvernement et la participation citoyenne.

Education, moteur de la croissance

Renforcer la gouvernance et le Fond de Promotion de l'Education National (FPEN)

Le défi majeur d'une nation se situe fondamentalement dans l'éducation. Par conséquent, l'Etat devrait imaginer dans le cadre du Fond de l'Education Nationale, des mécanismes puissants de financement de l'Education tels que :

- ❖ **l'impôt sur les grosses fortunes,**
- ❖ **La taxe sur les télécommunications, sur le bois et les ressources naturelles de la RDC.**

Nous restons convaincus que cet appel de la Coalition retiendra votre attention et que le dépôt du projet du budget 2012 par le Gouvernement au Parlement au mois de septembre prochain tiendra compte de ce qui précède

Veillez agréer, Excellences, l'expression de nos sentiments patriotiques.

Pour la CONEPT RDC

Jacques TSHIMBALANGA KASANJI

Coordinateur National